



Pour diffusion immédiate

Journée mondiale du don d'organes et de la greffe

PARLER AVEC NOS PROCHES DE NOS VOLONTÉS EN LIEN AVEC LE DON D'ORGANES!

Montréal, le 17 octobre 2018 – En cette *Journée mondiale du don d'organes et de la greffe*, Transplant Québec encourage tous les citoyens du Québec qui ne l'ont pas encore fait à parler de leurs volontés en faveur du don d'organes avec leurs proches. Tout aussi important, consigner ses volontés par écrit dans l'un des registres de consentement.

Les donneurs d'organes sont rares. À travers le monde, un peu plus de 1 décès sur 100 survenant à l'hôpital réunit les critères médicaux et légaux pour le don d'organes. Au Québec, cela représente 400 personnes par année si toutes les conditions sont réunies à chaque fois. Chaque consentement compte.

« Dire oui au don d'organes apporte du réconfort aux proches en donnant un certain sens à la mort de l'être cher. Ce geste d'altruisme et de solidarité si précieux a permis à plus de 500 personnes de bénéficier d'une transplantation au cours de la dernière année et de donner espoir à des centaines de personnes en attente d'une transplantation, » a déclaré M. Jean Gravel, président du conseil d'administration de Transplant Québec. « Parler du don d'organes avec ses proches peut faire une réelle et belle différence. À son décès, une personne peut sauver jusqu'à 8 vies par le don d'organes et redonner la santé à 20 autres personnes par le don de tissus. Il est démontré que les familles qui connaissent la volonté de leurs proches à ce sujet la respectent lors du décès de ceux-ci. Avoir discuté de cette délicate question facilite donc la décision que la famille doit prendre alors qu'elle vit un moment très difficile, » a déclaré M. Louis Beaulieu, directeur général de Transplant Québec.

Trois façons de signifier son consentement au Québec

- en signant son formulaire *Consentement au don d'organes et de tissus* du registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec (joint à l'avis de renouvellement de la carte d'assurance maladie). On peut aussi commander son formulaire en composant le 1 800 561 9749;
- en rencontrant son notaire pour faire inscrire son consentement (ou son refus) au *Registre des consentements au don d'organes et de tissus* de la Chambre des notaires du Québec;
- en signant l'autocollant de consentement à apposer à l'endos de la carte d'assurance maladie lors du renouvellement de sa carte ou en le commandant sur le site *Signez don!*
www.signezdon.gouv.qc.ca

Transplant Québec rappelle que l'inscription dans un des registres constitue la meilleure manière de confirmer son consentement car lorsqu'elle est faite, cette inscription est durable dans le temps.

Les inscriptions aux registres

- Au 30 septembre 2018, **près de 4 Québécois sur 10 ont officialisé leur consentement au don d'organes et de tissus** dans un des deux registres. Le nombre d'inscriptions augmente de manière constante :
 - ✓ 3 152 183 dans le registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec (OUI seulement)
 - ✓ 1 728 938 dans le registre de la Chambre des notaires du Québec (85 % OUI et 15 % NON)

Saviez-vous que...

- Toute personne, peu importe son âge, peut être considérée comme un donneur potentiel à son décès. C'est plutôt la qualité des organes qui est déterminante. Au Québec, le donneur d'organes le plus âgé avait 92 ans; il a donné son foie. Une personne de 76 ans a sauvé cinq personnes.
- Au Québec, toute personne est susceptible de devenir un donneur à son décès, peu importe sa religion, sa race ou son orientation sexuelle. Les donneurs potentiels font tous l'objet d'une évaluation d'admissibilité par l'équipe soignante et par Transplant Québec.

Rappel de faits saillants sur le don d'organes (données au 31 décembre 2017)

- **182 donneurs** : une augmentation du nombre de donneurs décédés comparativement à 2016 (170 donneurs); c'est 50 % de plus par rapport à 2012 (120 donneurs).
- **510 personnes transplantées** : une augmentation du nombre de personnes transplantées par rapport à 480 en 2016. Au total, ce sont donc 2442 personnes qui ont été transplantées en 5 ans (au cours des années 2013 à 2017), ce qui représente une moyenne de 488 personnes par année.
- **786 personnes en attente d'une transplantation** : depuis 2011, le nombre des personnes en attente a diminué de près de 40 % (passant de 1264 à en 2017), ce qui représente près de 500 personnes de moins sur la liste d'attente.

À propos de Transplant Québec

Avec pour finalité de sauver des vies ou d'améliorer l'état de santé des personnes qui ont besoin d'une transplantation, Transplant Québec, sur mandat du ministre de la Santé et des Services sociaux, coordonne le processus de don d'organes, assure l'équité d'attribution des organes, soutient l'amélioration des pratiques cliniques par la concertation et la mobilisation des partenaires, et fait la promotion du don d'organes dans la société. Ainsi, Transplant Québec contribue activement à ce que le plus grand nombre possible de Québécois et de Québécoises en attente d'un organe puissent bénéficier d'une transplantation.

– 30 –

Source : Transplant Québec

Renseignements :

Doris Prince, Transplant Québec
514 286-1414, poste 216 / 514 349-0752
doris.prince@transplantquebec.ca

Diane Jeannotte
514 772-8019
dianej@djcom.ca